

# Informations par rapport au modèle des frais Ordre du jour 12, Assemblée des délégué·e·s 2023, Sursee

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



Nous venons de vivre deux années sportives extrêmement réussies...



SPONSORS



PARTNERS



Faisons en sorte qu'il en soit  
toujours ainsi!

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



Les 22/23 avril 2023, l'Assemblée des délégué·e·s (AD) de la Fédération Suisse de Natation aura lieu au Campus Sursee.

En plus des points standard de l'ordre du jour, l'AD votera un ordre du jour qui aura une importance particulière pour le futur développement de la fédération: il s'agit de la **révision du modèle de cotisation** qui devrait être introduit et mis en œuvre dès 2024.

Les diapositives suivantes montrent les raisons pour lesquelles une révision du modèle de cotisation est nécessaire et comment se composent les nouvelles taxes.

# Situation de départ

- Modèle de cotisation inchangé depuis de nombreuses années, de même le montant des taxes.
- La crise de Corona a montré que le financement de la Fédération comporte de très grands risques en cas de crise. (Pénurie d'énergie comme prochaine crise?)
- La Fédération a massivement réduit ses coûts ces dernières années; pas plus de potentiel.
- La Fédération a actuellement de grands succès sportifs en natation et en plongeon et un bon potentiel en water-polo féminin, mais sa visibilité est très limitée.
- La Fédération traverse/traversait une grande crise en Artistic Swimming, où elle est visible de manière négative.
- La Fédération est financièrement stable et devrait pouvoir continuer à se développer après la consolidation financière qui vient d'avoir lieu.

# Financement actuel

La diapositive 8 ci-dessous montre comment se compose actuellement le financement de la Fédération.

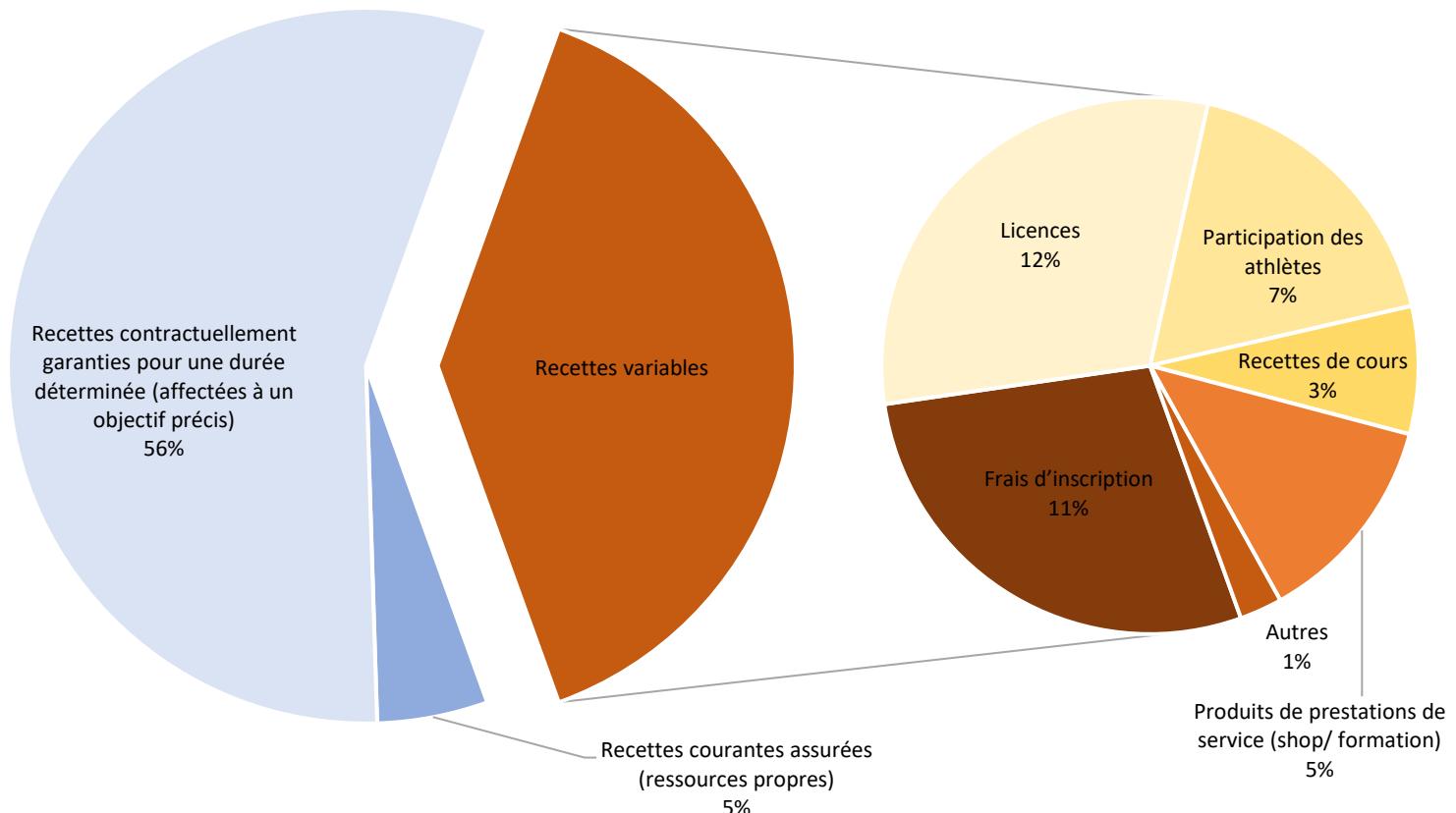
Seuls 5% des recettes sont des recettes courantes garanties. Les 55% restants, bien que garantis par contrat, sont affectés à des fins spécifiques. Les recettes sont complétées par 40% de recettes variables (frais d'inscription, licences, participation aux frais des athlètes), qui peuvent facilement disparaître en cas de crise.

Pour que la Fédération puisse faire face à des situations financières difficiles et continuer à se développer, elle et ses disciplines sportives, il ne reste guère de moyens avec seulement 5% de recettes garanties..

# Financement actuel

- Recettes courantes **garanties** = cotisations des membres 5% (!)
- Recettes 'garanties' **par contrat** (affectées) (OFSPO/Swiss Olympic) 55%
  - Affectées aux résultats sportifs et au respect de la convention de prestations !
  - La rétrogradation d'Artistic Swimming a entraîné une baisse des recettes de CHF 260'000/an pendant au moins 4 ans = 1 million.
- Recettes **variables** (frais d'inscription, licences, participation aux frais des athlètes) 40%
  - Très grande réduction en période de crise, en raison de la suppression des frais d'inscription et des licences.
  - La participation des athlètes aux frais de Diving et d'Artistic Swimming est élevée.

## Structure de financement avec détail des recettes **variables** (40%)



SPONSORS



P/



# Objectifs de la révision du modèle de cotisation (1)

## 1. Garantie des prestations de la Fédération (voir diapositives 17-20)

Les exigences de l'OFSPO et de Swiss Olympic envers les fédérations sportives sont de plus en plus importantes. Pour que les prestations de service envers les membres de Swiss Aquatics puissent continuer à être assurées, les ressources au sein de la Fédération doivent être augmentées. C'est la seule façon de s'assurer que le membre reçoit l'attention qu'il mérite et que les services existants peuvent être maintenus.

## 2. Simplification du modèle des cotisations

Le modèle de frais en vigueur depuis de nombreuses années se compose de différents frais partiels et est relativement complexe pour les clubs mais aussi pour le secrétariat.

## 3. Forte réduction du risque financier pour la fédération

Avec le modèle de financement actuel de la Fédération, le risque est très grand que les crises ne soient pas ou mal gérées si l'on ne peut pas faire appel à un soutien extérieur.

## 4. Promotion de la professionalisation

Comme c'était le cas jusqu'à présent dans le sport suisse, Swiss Aquatics fait également très largement appel au bénévolat. Cela vaut également pour les fonctions importantes au sein de la Fédération. Comme le sport et l'environnement des athlètes deviennent de plus en plus complexes, exigeants et professionnels, la Fédération doit pouvoir suivre cette professionnalisation. De plus, la disponibilité pour le bénévolat diminue sensiblement. En revanche, les fédérations sportives sont confrontées à des tâches qui exigent une très grande disponibilité et qui ne peuvent guère, voire plus du tout, être accomplies par des bénévoles. C'est pourquoi Swiss Aquatics doit également se pencher sur des structures plus professionnelles.

# Objectifs de la révision du modèle de cotisation (2)

## 5. Développement des services aux membres

La gestion d'une **base de données des membres** est indispensable pour toute fédération sportive. Cette base de données doit être développée en permanence afin de fournir des services supplémentaires et de faciliter ainsi la vie des membres. Le **système des juges** doit être promu et centralisé au niveau national pour les quatre domaines sportifs. Sur mandat de l'OFSPO et de Swiss Olympic ( convention de prestations), la Fédération doit à l'avenir promouvoir davantage le **sport populaire**. En outre, les **associations régionales** doivent être mieux soutenues afin que le travail de la Fédération parvienne davantage aux clubs et donc à la base.

## 6. Meilleur soutien aux membres des équipes nationales

Actuellement, beaucoup d'athlètes de nos équipes nationales doivent dépenser beaucoup d'argent pour faire partie de l'équipe et participer à des camps d'entraînement et à des compétitions. Ces athlètes représentent notre pays, notre Fédération et donc nos membres. Ils-elles font la promotion des disciplines sportives aquatiques et incitent les jeunes à s'inscrire dans des clubs et à pratiquer les disciplines sportives aquatiques. Ces ambassadeur·euse·s doivent pouvoir être mieux soutenu·e·s à l'avenir. Être membre d'un cadre national doit être un défi sportif, mais pas financier !

## 7. Assurer la capacité d'investissement de la Fédération (Digitalisation)

Afin de remplir la convention de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSPO (J+S), la numérisation de la formation sera exigée au cours des trois prochaines années (création de matériel pédagogique, app, films, eLearning, etc.) Ce changement est coûteux et n'est que partiellement soutenu financièrement par l'OFSPO (modèle 50% OFSPO, 50% Fédération). Ces investissements sont nécessaires pour que les clubs puissent bénéficier à l'avenir de l'excellente offre de formation et de formation continue J+S.

# Objectifs de la révision du modèle de cotisation (3)

## Mise en place et développement d'activités de RP et de marketing

Ces dernières années, de grands succès sportifs ont été enregistrés, notamment en natation et en Diving. Il est maintenant temps de faire connaître ces succès à l'extérieur et de les commercialiser. La Fédération et les clubs doivent devenir plus visibles afin de pouvoir attirer des sponsors. En matière de marketing aussi, il faut d'abord investir.

Actuellement, le secrétariat ne dispose pas des ressources nécessaires pour commercialiser suffisamment la Fédération, ses membres et ses succès, en plus de ses activités quotidiennes. Une visibilité accrue peut profiter non seulement à la Fédération, mais aussi aux disciplines sportives et aux clubs. Les championnats internationaux organisés dans le pays contribuent fortement à améliorer la visibilité, en particulier lorsque les athlètes ont du succès.

Les courses de ski, les championnats d'Europe d'athlétisme, les championnats du monde d'unihockey, le Tour de Suisse et de nombreux autres événements sportifs internationaux en sont des exemples.

Grâce aux nouvelles infrastructures de Lausanne, Uster, Sursee et, à l'avenir, Tenero, Swiss Aquatics souhaite également organiser des championnats d'Europe et du monde (juniors) en Suisse.

# Proposition (1)

Un nouveau modèle de frais doit permettre à la Fédération de disposer d'une base de financement pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

C'est pourquoi il sera proposé à l'AD d'avril 2023 d'introduire une cotisation de membre de la Fédération pour les membres des clubs, comme le font la plupart des fédérations sportives nationales.

Il est proposé d'introduire une cotisation annuelle pour les **membres de la fédération de 35.-/an.**

# Proposition (2)

Désormais, la cotisation annuelle pour un **membre A** sera de 1'500.-/an, de manière uniforme et indépendamment des disciplines sportives pratiquées.

Exemple : Membre A, pratiquant 2 disciplines sportives, avec 250 membres et 55 licences et une école de natation

	Actuel	Nouveau
Cotisation de base	650.-	1'500.-
Cotisation de solidarité	250.-	supprimé
Activité de 2 disciplines sportives	220.-	supprimé
Cotisation supplémentaire licences	1'130.-	supprimé
Cotisation Ecoles de Natation	0.-	500.-
<b>Total Cotisations du Club</b>	<b>2'250</b>	<b>2'000.-</b>

Désormais, la cotisation annuelle d'un **membre B** et des écoles de natation des membres A sera forfaitaire et s'élèvera à 500.-/an.

## Proposition (3)

Désormais, les **membres de clubs des membres A ou B** paieront chacun 35.- par an à la Fédération. Cette taxe sera prélevée par le club auprès de ses membres, en même temps que ses propres cotisations. Ces 35.- sont considérés comme une cotisation à la Fédération et sont versés chaque année par le club à la Fédération.

Les titulaires de l'un des brevets suivants ne paient pas de cotisation annuelle. Ils·elles doivent néanmoins être considéré·e·s comme membres.

- Brevet de juge Swiss Aquatics
- Reconnaissance d'entraîneur·e Swiss Aquatics
- Reconnaissance de professeur de sports aquatiques Swiss Aquatics
- Reconnaissance Kids Coach Swiss Aquatics

Les participant·e·s aux cours de natation dans les écoles de natation sont également exemptés de la cotisation.

## Annexe

### Prestations actuelles de la Fédération

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



# Prestations actuelles de la Fédération (1)

L'adhésion à la Fédération de natation permet aux débutant·e·s comme aux athlètes de haut niveau de bénéficier de l'offre de formation et de compétition. La Fédération apporte pour cela :

- Gestion et entretien d'une base de données/fichier des membres
- Tenue d'un fichier de juges
- Formation et perfectionnement des moniteur·trice·s/entraîneur·e·s/juges
- Création et développement des structures de compétition/programme de compétition (Kids Ligue, Futura)
- Création et adaptation des règlements (statuts, disciplines sportives, statut éthique, anti-dopage et Swiss Sport Integrity).
- Gestion d'une base de données de résultats officiels
- Maintien et attribution d'un label de qualité reconnu pour les écoles de natation. (Permet d'obtenir des subventions pour les participant·e·s aux cours de la part de certaines caisses d'assurance maladie).
- Diffusion régulière d'informations sur tous les sujets pertinents sur la page web et dans les médias sociaux.

# Prestations actuelles de la Fédération (2)

- Respect des conventions de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSCO (55% des recettes !)
- Contacts avec les fédérations internationales LEN et FINA (pour la participation aux CE et aux CM).
- Contacts avec les fédérations nationales (Aide sportive, Sport Toto, Fédération des piscines couvertes et de plein air, etc.)
- Contacts avec les offices fédéraux (pertinents pour les 7,66 millions de fonds fédéraux Covid-19), qui ont été principalement distribués aux clubs. (y compris les écoles de natation)
- Depuis janvier 2022, gestion et développement de QUATRE disciplines sportives auprès de Jeunesse et Sport (anciennement regroupées sous le nom de natation), ce qui donne plus de poids aux disciplines.
- Les participant·e·s aux cours issus des clubs membres (clubs A et B) bénéficient de tarifs réduits pour les cours. (actuellement 250.- au lieu de 330.- pour un séminaire de deux jours).
- Garant des fonds J+S et des fonds Swiss Olympic ( convention de prestations)

# Prestations actuelles de la Fédération (3)

- Centres de promotion de la relève PR (distribution de 1 million/an)
- Matériel d'enseignement et de récompense Learn to Swim
- PISTE pour les Swiss Olympic Talent Cards (régional/ national)Activités pour les cadres (régionales/ nationales)
- etc.